

**LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2022
DE la commune d'AZAY SUR INDRE**

Nombre de Conseillers :

En exercice 10

Présents 07

Votants 10

L'an deux mille vingt deux,
Le 15 novembre à 19 heures,
Le Conseil Municipal de la Commune d'AZAY SUR INDRE, dûment convoqué,
s'est réuni en session extraordinaire, à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques MEUNIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 09/11/2022

Présents : Jean-Jacques MEUNIER, Naomi BERTHONNEAU, Sabine DELWARTE, Céline DIF, François LEBEAU, Sébastien PRIEUR et Marie-Charlotte RAVINEAU.

Absent(s) et excusé(s): Olivier COURCEULLES, Sébastien PEREIRINHA et Rémy PETITDEMANGE.

Pouvoir(s) : d'Olivier COURCEULLES à Jean-Jacques MEUNIER, de Sébastien PEREIRINHA à Céline DIF et de Rémy PETITDEMANGE à Sébastien PRIEUR.

- Délibération n°22.11.01 : Renouvellement de la convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire : **renouvellement, à l'unanimité des votes**
- Délibération n°22.11.02 : Demande de participation financière au voyage scolaire des écoles d'Azay-sur-Indre et Saint-Quentin-sur-Indrois : **attribution d'une subvention de 300,00 €, à l'unanimité des votes**
- Délibération n°22.11.03 : Délibération de principe concernant la participation communale aux voyages scolaires des collèges et lycées pour les enfants domiciliés sur la commune : **non participation de la commune aux voyages scolaires organisés par un établissement scolaire ne relevant pas de la compétence de la commune, à l'unanimité des votes**
- Délibération n°22.11.04 : Demande de subvention de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France Val de Loire : **refus, à l'unanimité des votes**
- Délibération n°22.11.05 : Décision modificative n°2 : **approbation (1 499,00 €), à l'unanimité des votes**
- Délibération n°22.11.06 : Souscription d'un emprunt de 40 000 € pour les travaux de voirie : **souscription d'un emprunt auprès du Crédit Agricole pour 40 000 €, à l'unanimité des votes**
- Délibération n°22.11.07 : Remboursement des frais d'achat de carburant pour la journée de l'environnement à M. Meunier (156,14 €) : **approbation, à l'unanimité des votes**
- Délibération n°22.11.08 : Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2023 : **approbation, à l'unanimité des votes**
- Délibération n°22.11.09 : Motion d'alerte sur les finances locales (sur proposition de l'AMF) : **approbation, à l'unanimité des votes.**

Affiché le 23/11/2022